

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTE
Le Président de Limoges Métropole
du 17 avril 2026

Objet : Délégation de signature au sein du Pôle Ressources et de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle Ressources, pour la signature des documents suivants :

Considérant que le Président peut donner sous sa signature et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à des titulaires généraux adjoints des services et des responsables de services et que cette délégation peut être étendue au directeur adjoint de l'Agence Ressources à Limoges Métropole ;

Considérant que Mme Anne DEMERLIAT assure les fonctions de Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle Ressources ;

Considérant que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges Métropole ;

ARRÊTE


ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la signature et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1.122-10 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle Ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique ;
- Tout bon de commande, y compris sous le logo RHODE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieurs à 25 000 € HT de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique ;
- Autres relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique notamment aux engagements supplémentaires, notamment les plans annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou sous-traitance ;
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (quantité de matériel, réalisation de travaux) d'un prestataire titulaire de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique ;
- Demandes de prix, compléments, et informations supplémentaires pour les candidatures, les offres amendement basées, les offres irrégulières et les offres inacceptables ;
- Engagements de négociations lorsque ces dernières sont autorisées ;
- Lettres de consultation et réponses à recevoir une offre pour les petits achats inférieurs à 40 000 € HT ;
- Rapports de présentation établis en application de l'article R004 du Code de la commande publique ;
- Modifications des marchés publics quel que soit le montant ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice au sein du Pôle Ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Ressources à Limoges métropole

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28142.pdf
(.pdf, 161,0 Ko)

 TÉLÉCHARGER